

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 18 (1896)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XVIII

N° 7

JUILLET 1896

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CONVOCATION

L'Assemblée générale d'automne est convoquée à Genève pour le mardi 11 septembre, à 10 heures, dans un local de l'Exposition qui sera désigné dans le prochain numéro de la *Revue*.

Ordre du jour : 1^o Courte allocution du Président ; 2^o Quelques impressions d'un juré sur l'Exposition d'apiculture, par M. Gubler ; 3^o Renouvellement du Comité ; 4^o Propositions individuelles. — *Dîner*, à l'Exposition, à 2 fr. 50, vin non compris. Visite de l'Exposition d'apiculture. *Souper et soirée familière* au Village suisse.

NB. — Il est avantageux de prendre, à la station de départ, un billet de chemin de fer donnant le droit d'entrée à l'Exposition.

LE COMITÉ.

CAUSERIE

L'Exposition d'Apiculture à Genève battra son plein à partir du 1^{er} août, lorsque les exposants auront apporté leurs miels de l'année et leurs ruches habitées. Le concours des abeilles vivantes ne durera que du 1^{er} au 6 août, tandis que les miels nouveaux resteront exposés jusqu'au 15 octobre, de même que tout ce qui figure déjà à l'exposition permanente, à l'exception des miels anciens remplacés par les nouveaux.

La proclamation des récompenses, dans tous les Groupes où il en est décerné, aura lieu en séance solennelle, dans le Hall central de l'Exposition, le samedi 8 août à 10 heures du matin. Un numéro spécial du *Journal officiel*, contenant la liste officielle des récompenses, sera distribué aux abonnés le plus tôt possible après le 8.

Le mois de juillet a été plus favorable que celui de juin pour les abeilles et dans les régions où elles ont encore trouvé à butiner soit sur les fleurs, soit sur les feuilles, elles ont fait une bonne récolte. Bien que la disette de nectar ait été assez générale en juin, il y a eu, comme toujours du reste, des ruchers favorisés dont les abeilles ont réussi

à remplir leurs magasins. Il y a eu peu d'essaims en juin et davantage en juillet.

M. Rougnon, verrier, à Paris, 25, rue de l'Entrepôt, nous a envoyé des échantillons des divers types de ses nouveaux pots à miel, afin que nous en fassions l'essai. Ils sont fermés au moyen d'une capsule en fer étamé à pas de vis tronqué, au fond de laquelle se trouvent une rondelle de liège et une autre de papier parchemin. Cette fermeture est hermétique si nous en jugeons par les trois ou quatre bouches que nous avons couchés ou renversés après y avoir mis de l'eau. Les modèles n° 1 (forme baril), n° 9 (pot carré) et n° 10 (forme japonaise) nous paraissent les plus convenables pour le miel. Il y a trois ou quatre grandeurs pour chaque modèle, soit de 250 à 1000 ou 2000 gr. Un autre modèle n° 30 convient pour échantillons ou portions individuelles et coûte de 8 à 10 fr. le cent.

LETTRES DE FRANÇOIS HUBER

à M^{lle} Elisa de Portes

TRENTE-ET-UNIÈME LETTRE

Soins à donner à une ruche faible en hiver

Lausanne, dimanche 4 octobre (1829?).

Vos lettres, ma chère Elisa, ne cessent point de me faire plaisir ; c'est beaucoup pour moi de savoir que les miennes vous en font un peu, vous êtes une trop bonne fille pour que cela ne soit pas ainsi ; les vrais, les bons sentiments sont ordinairement réciproques. Entre nous, il ne saurait y en avoir d'autres. Vous serez probablement aussi malheureuse avec vos abeilles que je le fus en 1816 ; je perdis cette année là 64 ruches et, depuis, cette perte n'a point été réparée ; je ne vis en fait d'abeilles que sur le temps passé : vous devez voir que mes souvenirs me suffisent pour y penser encore avec agrément, bonheur et reconnaissance ; en parler avec vous augmente tous ces plaisirs-là ; vous pouvez le croire, cela est parfaitement vrai. Je ne vous ai point parlé jusqu'ici de la conservation des ruches. Vous voilà amenée à savoir par vous-même qu'il faut y penser et pour cela s'aider des lumières de ceux qui ont donné toute leur vie à cette intéressante étude.

Je viens de perdre dernièrement dans M. le pasteur de Gélieu un excellent ami, un homme avec qui on pouvait parler de tout, surtout d'abeilles, dont il s'était occupé toute sa vie : il a heureusement laissé un petit ouvrage qu'il a intitulé le *Conservateur des Abeilles* ; il l'a mis à la portée de tout le monde ; c'est ce que j'ai vu de mieux

sur ce sujet et je n'hésite pas à vous le conseiller ; les personnes qui m'en ont cru s'en sont bien trouvées : M. Barde-Jolivet (mon voisin à Chougnny), a fait sous mes yeux l'essai de cette méthode et il a eu tout le succès désiré.

Les abeilles de votre ruche vitrée me paroissent trop réduites en nombre et surtout trop pauvres en miel pour pouvoir passer l'hiver ; quant au nombre on pourroit l'augmenter en y joignant les ouvrières de quelques ruches étrangères ; le miel pourroit aussi leur être rendu aux dépens de quelques autres ruches, mais cela exige des soins et des précautions qui ne sont point encore à votre usage et je ne vous conseille pas d'y avoir recours à présent.

Le miel coulé est un mauvais moyen de nourrir les abeilles en hiver ; elles le dissipent gloutonnement et oublient leur économie ordinaire ; elles ne le portent point dans les rayons comme celui qu'elles récoltent sur les fleurs ; cela est incroyable, mais vrai. Sur six ou huit livres de miel coulé et donné à des abeilles qui en manquoient absolument, elles n'en mirent pas un brin dans leurs cellules et périrent misérablement quand elles l'eurent tout mangé. C'est donc du miel en rayon qu'il faut donner aux abeilles qui en sont dépourvues ; il faut encore que les rayons soient placés comme elles le font elles-mêmes, cela réveille leur instinct économique ; elles n'en mangent alors que ce qu'il en faut pour vivre. M. de Gélieu vous dira là-dessus des choses bien singulières et auxquelles j'ajoute foi d'après lui. S'il reste encore assez d'abeilles dans votre ruche, vous pouvez essayer de l'entrer dans la maison et de la placer dans une chambre au nord dont le soleil n'approche jamais et dont les abeilles ne puissent sortir pendant l'hiver. Dans votre absence, il faut vous assurer qu'on leur donnera tous les jours ce qu'il faut de miel liquide pour remplir la moitié d'une coquille de noix ; par ce moyen j'ai pu entretenir la vie de quelques peuplades qui, visitées au mois de novembre, se trouvèrent dépourvues de tout : je leur donnai du pollen en rayon, pour la nourriture des petits ; quelques-unes de ces ruches essaimèrent au printemps suivant.

QUELQUES « NE FAITES PAS » POUR LES APICULTEURS

Ne commencez pas l'apiculture sans avoir éprouvé le désir de soigner les abeilles.

N'achetez pas une trop grande quantité de ruches pour commencer.

Ne vous imaginez pas que les abeilles travaillent pour rien et paient toujours leurs dépenses.

Ne vous imaginez pas que vous n'aurez rien à acheter des fabricants d'articles d'apiculture.

Ne manquez pas d'acheter un bon livre et de vous abonner à un ou deux bons journaux d'apiculture.

Ne pensez pas que quelques écus ainsi dépensés soient de l'argent perdu.

Ne cherchez pas à inventer de nouvelles ruches ou de nouveaux outils.

Ne faites pas trop d'expériences, laissez cela à ceux qui peuvent se le permettre.

Ne visitez pas l'intérieur de vos ruches tous les jours ni même tous les deux jours.

Ne soyez pas trop économe dans l'emploi de la cire gaufrée.

N'employez pas des ruches dont les cadres soient de formes ou de dimensions diverses.

Ne laissez pas trop de rayons de mâles dans les ruches.

N'extrayez pas le miel des rayons avant qu'il soit en grande partie operculé.

Ne heurtez pas les ruches en les manipulant, car rien ne fâche autant les abeilles.

N'enfumez pas trop les ruches, un peu de fumée suffit.

Ne dédaignez pas l'emploi d'un voile pour vous préserver la tête des piqûres.

Ne vous servez pas de gants, à moins que vos mains ne soient trop sensibles.

Ne laissez pas le miel en rayons de surplus trop longtemps dans les ruches après qu'il est operculé.

N'ouvrez vos ruches que le moins possible et n'exposez pas les rayons au dehors quand le nectar est rare dans les fleurs.

Ne soyez pas trop parcimonieux en nourrissant vos abeilles quand elles en ont besoin.

Ne laissez pas les crapauds vivre autour de vos ruches.

N'employez pas de sections ou de boîtes de seconde qualité pour y loger le miel de surplus.

Ne placez pas sur le marché du miel qui soit peu ragoûtant à cause de votre manque de soin.

N'envoyez pas de miel à un marchand pour qu'il le vende à la commission si vous n'êtes pas bien renseigné sur son honnêteté et son crédit.

N'essayez pas de vendre du miel en juillet.

Ne négligez pas vos abeilles en automne, mais mettez-les dans les meilleures conditions pour l'hiver.

N'essayez pas d'hiverner vos ruches sous un hangar ou dans une chambre froide; elles y seraient moins bien que dans leur place habituelle.

Ne diminuez pas trop leurs entrées.

Ne laissez pas ces entrées obstruées par la glace ou par des abeilles mortes.

Ne protégez pas les ruches du côté du midi, quand vous les laissez dehors.

Ne manquez pas d'examiner les ruches de bonne heure au printemps, pour vous assurer qu'elles ont des reines pondeuses et des provisions.

Ne vous inquiétez pas trop des colonies faibles; essayez d'en réunir deux ou trois pour en faire une bonne.

Ne gardez pas pour vous seul vos idées et vos expériences, mais décrivez-les dans les journaux, pour que nous en profitons.

(Traduit du *Canadian Bee Journal* par Ch. DADANT.)

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

AOÛT

Avec le mois d'août la miellée cesse partout dans nos contrées; l'apiculteur peut tirer son bilan de l'année. Les abeilles, prévoyant l'époque de disette, éliminent toutes les bouches inutiles, la ponte se ralentit ou cesse peu à peu et les faux-bourçons sont sacrifiés sans pitié, s'ils ne l'ont pas été déjà pendant le mois précédent. L'apiculteur doit bien observer ses ruches; toute colonie qui conserve encore ses mâles est suspecte de n'avoir pas de reine ou d'être déjà bourdonneuse. Dans ce cas, elle doit être réunie à sa voisine si l'on n'a pas à sa disposition un petit essaim, un nucléus, à lui joindre. A cet effet, on sort tous les rayons de la ruche orpheline en les plaçant sur un chevalet et on chasse les abeilles qui peuvent se trouver encore dans la caisse. En quelques minutes, celles qui garnissent les rayons se seront gorgées de miel et, dans cet état, on les brosse à une certaine distance du rucher. Si on a soin d'ôter leur ancienne habitation, elles demanderont l'entrée à leurs voisines, où elles seront bien reçues parce qu'elles apportent des provisions.

Si on a à sa disposition un petit essaim, on peut le mettre avec ses rayons dans la ruche qu'on vient de vider et la réunion avec les abeilles de l'ancienne colonie se fait le plus souvent sans difficulté. Cette opération, exécutée le soir, les deux populations se tranquilisent pendant la nuit et au matin tout se trouve dans un ordre parfait.

Les colonies (essaims tardifs) qui ont une bonne reine, mais qui seraient trop faibles pour hiverner convenablement, doivent être nourries pendant ce mois pour que la reine puisse créer encore une bonne population. Si on veut avoir les ruches fortes et prêtes à temps pour la prochaine récolte, il faut prendre ses précautions en juillet et

août. Nourrir en septembre ou octobre seulement, dans le but d'élever des jeunes abeilles, c'est perdre sa peine et son argent.

Pendant ce mois, nos ouvrières sont souvent un peu agressives; à ceux qui craignent les piqures nous conseillons de se frotter les mains et même la figure avec une éponge imbibée *d'eau de vie camphrée* avant d'ouvrir les ruches; ils seront alors beaucoup moins incommodés par les abeilles. Nous nous servons depuis quelque temps de ce moyen quand nos petites bêtes sont de mauvaise humeur et nous nous en trouvons fort bien. C'est le meilleur et le moins cher des apifuges.

Ulr. GUBLER.

A PROPOS DU RENOUVELLEMENT DES REINES

Payerne, le 14 juillet 1896.

Bien cher et honoré Monsieur Bertrand,

A la page 105 de la *Revue*, M. Gubler donne des conseils aux débutants. A mon avis, ils arrivent un mois trop tard; l'élimination des vieilles mères doit être faite aussitôt que possible dès l'apparition des faux-bourçons et dans les mois de mai et juin, époque de la grande récolte et des essaims naturels; dans ce moment-là, toutes les opérations sont faciles. Il arrive quelquefois qu'au mois de juillet les faux bourçons n'existent plus ou sont rares; il est vrai qu'il peut s'en trouver dans les familles dont la mère âgée, épuisée, ne pond plus que ceux-ci; comme ils sont indispensables au but proposé, la première occupation de l'apiculteur, dans ce cas, est de s'assurer de leur existence. Le mois de juillet, trop tard pour la plaine, peut être encore bon pour la montagne.

C'est trop tôt de greffer des cellules maternelles le lendemain de l'enlèvement de la mère dans une ruche; il faut attendre deux jours. Ce temps est nécessaire: les abeilles étant alors convaincues de leur orphelinage et travaillant déjà aux cellules maternelles accepteront sûrement celle qu'on leur donnera. Je parle par expérience; chez moi, les cellules données le lendemain de l'enlèvement de la mère n'ont jamais été acceptées, deux jours après toujours.

En opérant de bonne heure, on est certain d'enlever la vieille mère tandis que, plus tard, on risque d'en détruire une nouvelle.

Après tout, selon moi, les débutants devraient s'abstenir de faire cette opération, parce qu'il faut pour cela connaître l'état de la ruche pour être assuré que la mère n'a pas été changée, ce qui arrive souvent à notre insu. Des explications seraient trop longues.

En résumé, on ne doit changer la mère que si elle est réellement mauvaise et le faire de bonne heure au printemps.

Pendant qu'une famille prospère, laissons-la tranquille. J'ai une

ruche Layens, habitée par une famille depuis plus de dix ans, qui n'a jamais essaimé et qui se maintient toujours l'une des meilleures de mon rucher.

L. MATTER-PERRIN.

LE NOURRISSEMENT STIMULANT ET L'ESSAIMAGE

Céigny, 4 juillet 1896.

Bien cher maître,

Voilà quatre ans que je pratique le nourrissage stimulant au printemps ; c'est peu pour en tirer des conclusions, néanmoins mes observations à cet égard pourront peut-être intéresser ceux qui auraient envie d'en faire autant.

Lorsqu'on a la chance de tomber sur une année favorable à la récolte, les effets du nourrissage spéculatif sont indiscutables : la reine, excitée à pondre, met à la disposition de la colonie un grand nombre d'œufs, qui donneront un appoint considérable de butineuses pour le moment de la grande récolte.

Mais, si l'année est défavorable et qu'en vertu du principe parfaitement exact (*Conduite du Rucher*, page 65, parag. 2) qui dit « qu'une fois le nourrissage spéculatif commencé on doit aller jusqu'au bout, c'est-à-dire « veiller à ce que les vivres ne fassent jamais défaut, car la consommation « augmente en raison de l'élevage », il arrive un moment, surtout si la récolte manque, où il y a du couvain jusque dans les cadres des bords et où la population se trouve forcément à l'étroit. Si l'on place alors les hausses, les abeilles y mettent pêle-mêle du couvain et le peu qu'elles réussissent à amasser au dehors, et au moment de prélever la récolte, comme l'année dernière, par exemple, il ne reste rien dans le corps de ruche et ici, sans les tilleuls qui sont très abondants, il m'aurait fallu nourrir ; sans compter que cela ne m'a pas empêché d'avoir une forte proportion d'essaims, quoique je m'y sois pris à l'avance pour mettre les hausses et qu'à ce moment-là je n'eusse pas encore de carnioliennes.

Si on attend pour mettre les hausses, il y a alors essaimage sur toute la ligne, comme cela a été le cas cette année, où, soit mes communes, italo-communes, croisées carnioliennes et carnioliennes ont essaimé follement dans les mêmes proportions.

J'en ai conclu que c'est principalement au nourrissage stimulant qu'il faut attribuer la forte proportion d'essaims que j'ai eue ces trois dernières années. Le terrain, qui est ici très froid et compacte et qui favorise peu la production du nectar, ainsi que l'exposition un peu chaude de mon rucher, aident le nourrissage stimulant dans ses effets.

Voilà, bien cher maître, les quelques réflexions que m'ont suggérées mes nombreux essaims et que je viens vous soumettre.

Votre élève très respectueusement dévoué,

PIERRE ODIER.

Le nourrissage stimulant du printemps a pour but d'activer le développement des colonies, afin qu'elles soient le plus fortes pos-

sible à l'arrivée de la grande miellée. Il n'est contesté par personne que plus une colonie a de butineuses à envoyer aux champs au moment propice, plus elle récolte. Notre correspondant semble regretter la trop grande efficacité du nourrissage, qui aurait, selon lui, pour résultat de provoquer l'essaimage et, dans les mauvaises années, de laisser les ruches à court de provisions.

L'essaimage est en effet une des conséquences du développement de la population, mais dans les années normales on peut, dans une grande mesure, le restreindre en agrandissant les ruches *à temps* au moyen de cadres bâtis et en abritant les ruches du soleil. Nous soulignons le terme « à temps » parce que souvent on s'y prend trop tard pour placer les rayons destinés à recevoir le miel de surplus (voir ce que dit à ce sujet M. Matter-Perrin dans la présente livraison). Sans doute, il se présente quelquefois des saisons dans lesquelles, malgré les précautions habituelles, l'essaimage ne peut être empêché — cela a été le cas en 1891 dans beaucoup de régions — mais le fait, attribuable à un concours de circonstances exceptionnel, se présente rarement. D'habitude, l'apiculteur peut exercer un contrôle efficace, surtout s'il évite de conserver de vieilles reines.

Notre correspondant reconnaît que, dans les saisons favorables, le nourrissage stimulant produit de bons effets et que c'est seulement dans celles où la miellée est faible ou le temps contraire qu'il a pour résultat de provoquer sans profit un trop grand élevage de couvain, suivi d'une insuffisance de provisions dans le corps de ruche. Or, nul ne sait à l'avance le temps qu'il fera et en apiculture, de même qu'en agriculture, nos travaux, nos préparatifs doivent toujours être conçus et exécutés en prévision d'une bonne récolte. On ne peut tendre à la fois à deux fins différentes et nous devons opérer en vue de celle qui est le but même que nous poursuivons. Il ne serait pas rationnel d'aider au développement des colonies dans la crainte d'une mauvaise récolte éventuelle ou de l'essaimage. Le point important, qui prime tout le reste, c'est d'avoir des familles fortes au moment propice. Si le nourrissage stimulant est sans résultat appréciable, comme cela est le cas, paraît-il, dans certaines régions favorisées, le mieux est d'y renoncer; s'il est efficace, pratiquez-le et prenez vos mesures afin de prévenir autant que possible les essaims. Pour éviter la ponte dans le magasin, placez sur les cadres du corps de ruche une tôle perforée, qui empêche la reine de monter tout en laissant passer les ouvrières. En ce qui concerne l'insuffisance des provisions dans le corps de ruche, voir ce que nous avons répondu à un autre correspondant dans la livraison de fin juin.

LA MELISSE OFFICINALE

La mélisse officinale est surtout une plante mellifère et au moins pour cette raison sa description mérite d'attirer l'attention des apiculteurs.

C'est une plante vivace d'environ 60 cm. de hauteur, à tiges quadrangulaires (comme presque toutes celles de la famille des Labiées, à laquelle elle appartient) et se ramifiant. Les feuilles sont opposées, pétiolées, dentées, un peu striées et plus foncées du côté supérieur. Les fleurs, petites, blanches, apparaissent à la fin de juillet ou au commencement d'août. Toutes les parties de la plante ont une odeur agréable, rappelant celle du citron. La graine est noire, luisante et très petite, à moitié plus petite que celle de la luzerne ou du trèfle.

Culture. — On la sème avec du sable dans des couches au soleil préparées d'avance et l'on arrose bien. On peut la semer au printemps ou à l'automne. Si l'on sème au printemps, ce qui vaut mieux, il faut le faire aussitôt que possible dès que la terre est dégélée ; on peut opérer aussi en avril ou mai, pourvu que les couches soient bien arrosées. Il ne conviendrait pas d'attendre plus tard, parce que les jeunes plantes n'auraient pas de racines suffisamment fortes et pourraient geler en hiver. A défaut du printemps on peut semer à l'automne, mais dans ce cas il faut absolument choisir bien le temps : la graine ne doit pas germer avant les gelées.

Il va sans dire qu'il vaut mieux labourer la terre dès l'automne, mais cela dépend de différentes conditions, de la nature du sol, etc. La graine de mélisse étant très petite, le labourage doit être fait très soigneusement. On peut la semer avec une autre plante, annuelle, pas trop dense et ne faisant pas trop d'ombre.

La mélisse n'est pas difficile à cultiver et réussit dans presque tous les sols ; elle craint cependant les terrains marécageux et les sols calcaires ⁽¹⁾.

On la moissonne pour la graine en septembre, lorsque le temps est beau, calme et sec. Les plantes ne fleurissent pas la première année. On moissonne quand la graine est tout à fait noire. Les tiges coupées sont laissées pendant deux ou trois jours, selon le temps, pour qu'elles sèchent (feuilles et tiges conservent leur verdure jusqu'à l'hiver), puis on les lie en gerbes, on les expose à l'air libre et enfin on les bat en grange. Il faut porter et mettre les gerbes sur la terre avec beaucoup de précautions, les épis en dessus, pour ne pas répandre la graine. On bat la moisson avec une machine à main, ou, s'il n'y en a qu'une petite quantité, avec le fléau, ou tout simplement avec un bâton sur une toile.

Lorsqu'on récolte la mélisse pour les pharmacies, drogueries, parfumeries, confiseries, etc., il faut la couper avant la chute des fleurs ou même avant la floraison. On sèche les petits faisceaux dans un lieu ombré et bien aéré. Les feuilles doivent conserver leur odeur et leur aspect vert ; les parties noircies n'ont aucune valeur, de même que les plantes récoltées après

⁽¹⁾ Quoiqu'elle supporte la mi-ombre, ses feuilles ont plus d'odeur au soleil. On peut aussi la multiplier par division des touffes. Au bout de cinq à six ans, il faut changer la place pour la plantation. Sa culture est le plus développée en Angleterre, puis en Allemagne et en France.

qu'elles ont fleuri. Le prix d'un demi-kilo de feuilles bien séchées est de 80 à 90 centimes.

Usage, avantages et profits. — Les emplois de la mélisse sont nombreux et son utilité très grande ; énumérer tout ce qu'on peut dire sous ce rapport est impossible dans ce court extrait de l'article que j'écris pour la revue apicole polonaise *L'Apiculteur progressif* (*Bartnik Postepowiy*) (1).

D'une façon générale la mélisse est la plante la plus utile et la plus importante de toute la famille à laquelle elle appartient, famille qui, d'après l'opinion des botanistes, contient le plus de plantes utiles. Malheureusement il n'y a pas dans la littérature botanique de monographie de la mélisse, que cette plante mérite cependant complètement et à plus juste titre que bien des nouveautés pour lesquelles on s'éprend et qui dans la plupart des cas, après quelques années d'essais, ne donnent pas les résultats espérés. Elle n'est pas une haute nouveauté, mais occupe un rang élevé parmi nos bonnes et anciennes connaissances végétales, amies éprouvées de l'humanité.

Les feuilles de mélisse (*Herba melissae officinalis* en drog. et pharm.) sont très recherchées dans la préparation de médicaments pectoraux, stomachaux, contre la crampe, comme un restituant, un calmant pour les nerfs, comme un remède contre les maux de tête, les douleurs de matrice ou comme tonique. La mélisse fait partie des médicaments les plus anciens ; en Grèce, on la connaissait comme telle au temps d'Aristote, en Allemagne, dès le XVI^{me} siècle, etc.

On extrait des feuilles et des fleurs de mélisse de l'huile éthérée citrique dont on emploie une grande quantité pour la confection de bonbons, de liqueurs, d'eau-de-vie, etc., et dans la préparation de l'eau de toilette (eau de mélisse).

En apiculture, c'est une plante des plus importantes. On en frotte les ruches avant d'y introduire les abeilles, qui aiment beaucoup son odeur de citron et prennent plus volontiers possession de leur nouveau domicile. Plantée entre les ruches et autour du rucher, elle protège dans une certaine mesure les abeilles contre leurs ennemis, tels que la fausse-teigne, qui redoute son odeur. On s'en frotte les mains et le visage pour éviter les piqûres ; les parties frottées conservent une odeur agréable pendant plusieurs heures.

Les fleurs de mélisse apparaissent à la fin de juillet et donnent beaucoup de nectar ; l'abeille en remplit son jabot en peu de temps.

Les chevaux et le bétail en mangent très volontiers la plante, coupée avant ou pendant la floraison ; elle donne un bon fourrage fortifiant l'estomac des animaux domestiques et les préservant de différentes maladies.

Elle est encore employée comme anti-parasitaire. Sous ce rapport, il est bien d'en faire des infusions pour laver les planchers, d'employer ses tiges séchées pour garnir les paillasses, d'en mettre dans l'eau des bains. On répand sa balle sur le plancher d'un poulailler, etc. Les souris évitent aussi son odeur.

(1) J'invite ceux qui voudront avoir plus de détails sur cette intéressante et utile plante, qui peut procurer un profit à son cultivateur, à lire cet article, qui sera probablement traduit pour une édition spéciale périodique d'apiculture ou d'agriculture française et russe.

Au point de vue décoratif elle forme une plante gracieuse, d'une verdure agréable et peut être employée en bordures, pour marquer les lignes d'une figure, tracer les allées et ainsi de suite.

Une fois semée ou plantée, elle se développe vite et expulse différentes mauvaises herbes. Il est très utile de la planter dans les terrains très inclinés, sur les talus des digues, des chemins de fer, etc., afin de les rendre plus solides en cas de fortes averses.

Plantée dans des pots, la mélisse peut servir à orner les fenêtres pendant l'hiver.

Dans l'art culinaire elle est employée dans beaucoup de cas ; lorsqu'il s'agit, par exemple, d'aromatiser tel comestible ou de le priver d'une odeur qui n'est pas toujours agréable (le rôti de mouton, entre autres). Dans certains pays on l'employait et on l'emploie encore dans la fabrication de la bière au lieu du houblon ; la bière de mélisse est plus forte et plus enivrante que la bière ordinaire.

Elle sert aussi comme désinfectant ou comme moyen de conserver certains comestibles à l'état frais (transport des écrevisses, viande conservée dans une glacière).

A l'état d'huile elle remplace l'huile phéniquée dans les injections et les frictions des parties délicates du corps. Il n'y a pas longtemps que j'ai lu qu'un médecin allemand traitait avec succès les maladies de la gorge avec l'huile extraite de la mélisse. Il traita même l'angine diphtéritique, après avoir lavé la gorge à l'eau de chaux tiède, en frottant la muqueuse avec un pinceau de charpie imbibé d'un collutoire composé, entre autres choses, surtout d'huile de mélisse. Ce n'est pas étonnant, parce que l'acide citrique est connu depuis longtemps en médecine par son action désinfectante. Elle est aussi employée dans les potions, ainsi qu'en infusion. En outre, les feuilles de mélisse ont une action plus douce que celles de la menthe poivrée et grâce à leur odeur plus agréable on peut s'en servir en décoctions ou en infusions comme diaphorétique dans tous les cas où l'on prescrit la menthe. L'huile de mélisse (0,16 %) est une substance amère, tannique, résineuse. Cinq kilos de feuilles par distillation avec de l'eau donnent 2 drachmes soit 61,6 grammes d'une huile aromatique qui entre dans toute une série de spécifiques aromatiques.

En Italie et en Grèce, on emploie *Melissa officinalis* β Villosa, qui a quelques autres noms ; ses feuilles sont un peu plus grandes que celles de la mélisse officinale commune, toute la plante est recouverte de poils et se distingue par une odeur désagréable.

Il ne faut pas non plus confondre la mélisse avec *Nepeta cataria* (l'herbe aux chats, *Réd.*) à laquelle elle ressemble un peu, mais je pense que celui qui a eu affaire à elle, qui l'a vue, pourra la distinguer facilement de toute autre plante lui ressemblant.

ADAM SONSIEDZKI.

Notre correspondant, qui est médecin en Russie, nous écrit qu'il a un rucher de 200 familles, pour la plupart dans des ruches Langstroth-Dadant, et qu'il désirerait trouver un aide, spécialiste en apiculture, qui puisse le remplacer. Son adresse est : Schenderany, stat. post. Stalineszki, Dép^t de Chotin, Gouv^t de Bessarabie, Russie.

LE JONC ODORANT OU CITRONELLE

plante dont l'odeur plaît aux abeilles

St-Denis (La Réunion), 1^{er} mai.

Cher monsieur,

N'ayant rien de particulier à vous dire sur mes propres abeilles, dont les croisées sont plus fortes en population que les pures indigènes ⁽¹⁾, je vous parlerai d'une plante qui remplit un grand rôle dans notre apiculture et mérite d'être citée. C'est l'*Andropogon Schoenanthus*, de Bourbon, qu'on nomme ici citronnelle, à cause de son parfum ⁽²⁾.

On ne place pas une colonie quelque part sans planter de suite quelques plants de cette graminée, qui se reproduit par bourgeons. Toutes les ruches créoles sont fournies de ses touffes, qui couvrent presque tous les troncs d'arbres évidés où les abeilles sont logées. Je m'étais toujours montré incrédule au sujet des vertus de la citronnelle, qui passe pour retenir les essaims ; aussi toutes les ruches sont-elles frottées fortement avec des poignées de feuilles d'andropogon. En septembre dernier, je fis la connaissance d'un apiculteur créole qui est très observateur, mais aussi très porté à exagérer et même à inventer ; il me dit avoir remarqué que l'odeur de la reine était semblable à celle de la citronnelle et depuis lors je me suis promis de porter plus d'attention à cette plante.

Dans le courant de novembre j'eus à installer pour un de nos amis, dans une ruche à cadres, un essaim sauvage ; les rayons de couvain étaient déjà placés, il fallait faire entrer la population. Le chasseur qui avait pris l'essaim dans la forêt secoua le sac qui le contenait sur la ruche et aussitôt les abeilles s'envolèrent et semblèrent vouloir se réunir sur un arbre à une trentaine de mètres ; voyant cela, le chasseur frotta avec force dans ses mains une touffe de citronnelle et aussitôt tout l'essaim retourna à la ruche. C'était magique, je suis sceptique et ne me rends qu'à l'évidence ; depuis ce jour j'ai dû reconnaître l'influence de la citronnelle. Il me reste à vérifier si elle vient de la ressemblance de son parfum avec l'odeur de la reine, ce que je vous écrirai plus tard.

Nous avons ici deux variétés de *Duranta Plumieri* qui sont très jolies, mais elles sont peu visitées par les abeilles ⁽³⁾. AUG. DE VILLELE.

INSUCCÈS AVEC LA MÉTHODE WELLS

Je ne puis pas vous donner de très bonnes nouvelles de nos ruches. Je crains bien que l'année apicole soit très médiocre. Les froids du printemps ont retenu nos abeilles au logis et retardé la ponte de la reine. Cependant,

⁽¹⁾ Les abeilles de la Réunion sont de la race noire de Madagascar (*Apis unicolor*). Notre correspondant a fait venir en 1894 quelques reines des races européennes qu'il a introduites avec succès dans des colonies indigènes. — *Réd.*

⁽²⁾ Elle porte aussi le nom de jonc odorant. Ses feuilles, disent Le Maout et Decaisne, sont préconisées en Orient pour leurs vertus stimulantes, antispasmodiques, diaphorétiques, etc. Le Vétiver ou Kus-kus est un *Andropogon* (*A. muricatus*). — *Réd.*

⁽³⁾ Le *Duranta Plumieri* avait été signalé par notre correspondant des Iles Bermudes, M. W. K. Morrison, comme étant très mellifère (*Revue* de février, p. 43). — *Réd.*

ces froids ont aussi retardé les récoltes et comme on a fauché les prés très tardivement, les abeilles, pendant les journées de juin, ont pu rattraper un peu le temps perdu. Aucune ruche n'est donc menacée de misère pour l'hiver et les plus diligentes nous fourniront encore quelques kilos de miel. Les essaims, dans les ruches fixes comme dans les ruches mobiles, ont été fort rares. Dans mon rucher de St-Geniez, j'ai 35 ruches Dadant qui n'ont pas donné un seul essaim. Cependant, mes hausses n'étaient garnies que de cire gaufrée, ce qui ne constitue pas un agrandissement de la ruche et ne remplace pas les bâtisses.

Un de mes voisins et amis, apiculteur déjà expérimenté, a voulu faire l'essai de la ruche double système Wells et, comme lui, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt cette nouvelle méthode. Malheureusement le résultat obtenu ne répond pas tout à fait à l'éloge pompeux qui en a été fait dans beaucoup de catalogues.

Deux ruches voisines furent choisies et on procéda au transvasement de l'une d'elles dans la ruche jumelle vers le 15 février de cette année. Ce transvasement était facile, puisque les deux ruches simples, comme la nouvelle ruche double, étaient du même modèle Dadant-Blatt. Le second transvasement fut fait le 4 mars. Mais à mon avis on eût dû parfumer les deux colonies avec du sirop de manière à leur donner la même odeur, quoique cela ne soit pas recommandé. Cette précaution ne fut pas prise. Après ce second transvasement quelques journées froides empêchèrent les abeilles de sortir, ce qui, il me semble, aurait dû favoriser l'opération. Il n'en fut rien, car dès que le temps revint au beau une lutte des plus sérieuses s'engagea aux entrées de la ruche et dégénéra en un pillage effroyable que ni la réduction du trou-de-vol, ni une toile enveloppant la ruche, ni des aspersions d'eau ne purent arrêter. La ruche était envahie par ces pillardes, abeilles noires, plus petites et dépourvues de poils. Ces deux colonies, qui avaient chacune 10 cadres de miel au moment du transvasement, se trouvaient dépourvues quelques jours après, et la ponte assez abondante avait presque cessé.

C'est alors que le propriétaire employa le moyen suivant, que son désespoir seul peut excuser, mais qui lui réussit admirablement. Il ferma un soir l'entrée de toutes ses ruches et le lendemain matin les pillardes habituées revinrent en grand nombre pour essayer d'envahir la ruche jumelle. Elles trouvèrent à qui parler, l'apiculteur implacable les massacra toutes sans pitié ni merci. Tout rentra alors dans l'ordre et il ouvrit la porte aux pauvres prisonnières. Mais à la suite de chaque visite nouvelle, le pillage recommençait et le moyen radical pouvait seul l'enrayer. Depuis lors, en évitant le plus possible les visites, les deux colonies ont repris un peu de vie et amassé probablement assez de miel pour l'hiver ; mais comme nous sommes loin de ces chiffres annoncés pour le miel qui devait garnir le grenier commun ! Ces résultats semblent prendre plus de force encore par suite de ma propre expérience.

J'ai fait cette année un élevage de reines et j'ai voulu essayer de mettre deux nucléus dans la même ruche, divisée par une partition perforée, avec deux trous-de-vol différents. Ces deux nucléus ont été complètement détruits par le pillage, les provisions enlevées, le couvain refroidi et aban-

donné, malgré tous les efforts tentés par moi. Les nucléus voisins, faits le même jour, ont parfaitement réussi.

Tout cela me porterait à croire que cette nouvelle méthode offre plus d'inconvénients que d'avantages et, comme je suppose que vous avez dû l'expérimenter vous-même, je serais très heureux de connaître votre opinion sur ce sujet.

St-Geniez, 20 juillet.

C. SERPANTIÉ.

président de *L'Abeille du Rouergue*.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire connaître notre opinion dans la *Revue* sur la méthode Wells. Chez nous elle n'a pas donné les résultats qu'elle promettait. Les colonies demandent à être surveillées de plus près et il est nécessaire d'y entretenir toujours des reines jeunes si l'on ne veut pas s'exposer à des contre-temps.

INSUCCÈS DANS LE TRAITEMENT DE LA LOQUE

Comme nous publions les succès obtenus par nos correspondants dans le traitement de la loque par l'acide formique, il est bon que nous fassions connaître également les insuccès. Voici la lettre d'un apiculteur qui a complètement échoué, ce qui a lieu de nous étonner. Peut-être l'acide employé n'était-il pas de bonne qualité.

Nous tenons à rappeler que la maladie doit être traitée dès son début et que lorsqu'une colonie est déjà gravement atteinte il est préférable de la détruire. Ce qui nous surprend le plus, c'est que celles en question aient, malgré le traitement, péri dans l'année. Cela laisse supposer que tout leur couvain était atteint, fait assez rare et qui montre que la maladie était d'une virulence extraordinaire et le traitement sans aucun effet.

Dans ma précédente lettre, je vous disais que j'avais essayé l'acide formique pour combattre la loque, mais que je n'avais pas réussi. J'ajoutais que je me proposais de faire de nouveaux essais et de vous faire connaître les résultats.

En effet, le printemps dernier, pendant les mois de mars, avril, mai et juin, j'ai traité trois ruches à l'acide formique, dans les proportions indiquées dans votre *Revue*. Mais j'ai le regret de dire que le résultat a été à peu près nul. Deux de ces ruches, très malades il est vrai, ont péri malgré mes soins. La troisième, moins atteinte, a résisté plus longtemps et, sans un accident arrivé en juillet dans lequel la reine a péri, elle serait peut-être arrivée en automne, mais sans aucun espoir de guérison.

La perte de cette reine m'a procuré l'occasion de faire une autre expérience qui m'a bien réussi. J'ai réuni les orphelines à une ruche saine, mais très faible, qui a vécu jusqu'à aujourd'hui sans aucun indice de loque. Il est vrai que j'ai tenu tout le temps des bâtons de naphtaline dans l'intérieur de cette ruche.

Les ruches vides qui avaient contenu des abeilles loqueuses ont été nettoyées et enduites de carbonyle en dehors et en dedans. L'une d'elles a reçu depuis un essaim qui s'est très bien comporté. Je crois le carbonyle un très bon désinfectant et propre à éloigner la fausse-teigne des ruches.

L'année 1895 a été ici une des plus pauvres en miel, sans doute à cause du printemps froid et humide et de la grande sécheresse de l'été. Dans le pays on n'a pas vu un seul essaim ; beaucoup de ruches de l'ancien système sont mortes de faim pendant l'hiver, qui n'a pourtant pas été rigoureux. Nous espérons mieux de l'année 1896.

Charente-Inférieure, avril.

X.

A PROPOS D'OUVRIÈRES PONDEUSES

Les trois ruchées dont je vais parler faisaient partie d'un pavillon et étaient situées les unes à côté des autres. Je les nommerai A, B et C pour me faire comprendre plus aisément.

La ruchée A avait été très forte et très productive en 1895 ; cependant en automne elle perdit sa reine d'une façon quelconque et fut infestée d'ouvrières pondeuses. Le propriétaire, trop sentimental à coup sûr, ne put se résoudre à détruire cette ruchée qui lui avait procuré de beaux bénéfices quelques mois auparavant. Il procéda comme suit : ayant fermé le trou-de-vol, il sortit un à un les rayons et brossa les abeilles devant le rucher ; ces pauvres bêtes ne pouvant rentrer dans leur ruche finirent par se réunir à la ruche voisine, que nous appellerons B, et la renforcèrent considérablement. Ainsi, en ce moment-là, le propriétaire avait perdu une ruchée. Quelques jours plus tard, il ouvrit la ruche B et constata que la reine n'en avait pas été détruite et qu'elle pondait encore. Pendant quelque temps les choses en restèrent là.

Voulant faire une revue générale des provisions de ses ruches, le propriétaire du pavillon ouvrit toutes ses ruches à quelque temps de là. Grande fut sa surprise de ne plus trouver une seule abeille dans la ruche B, naguère si peuplée. Tout couvain en avait disparu, les provisions (chose assez extraordinaire) étaient intactes et n'avaient pas été pillées. La ruche B étant vide, elle fut fermée et l'apiculteur avait une seconde ruche de moins. Mais il lui restait encore une surprise : en ouvrant la ruche C, voisine immédiate de la ruche B, il la trouva regorgeant d'abeilles à un tel point que les cadres étaient devenus insuffisants pour soutenir tout ce petit monde. Comme cette ruche-là n'avait, quelque temps auparavant, qu'une population moyenne et que la saison était avancée, il fut évident que la ruche C contenait la population qui avait émigré de la ruche B, laquelle avait déjà reçu celle de la ruche A. Au reste, la reine de la ruche C ne fut pas molestée par la population nouvelle. Au printemps 1896 elle avait fait une ponte normale. Mais à la fin d'avril elle avait disparu et elle était remplacée par une jeune reine non fécondée. Cette circonstance détruisait toute perspective d'une récolte normale sur l'esparcette ; la ruche C fut démontée.

Je ne m'explique pas entièrement ce qui a pu déterminer les abeilles de la ruche B (bien approvisionnée) à abandonner leur demeure et leurs pro-

visions pour se joindre à la ruche C, ni pourquoi cette dernière ruchée a changé sa bonne et jeune reine en un moment si défavorable. Je constate seulement les faits, qui sont d'une exactitude rigoureuse, et me contente de les rapporter sans commentaires.

Concise, le 23 mai 1896.

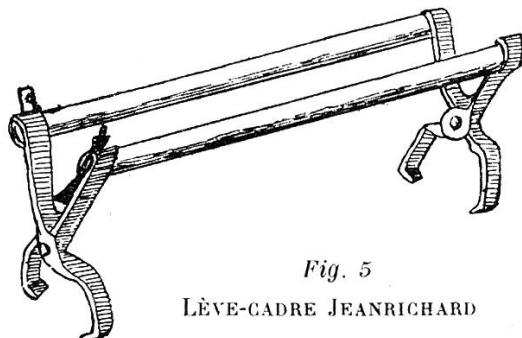
Armand GAILLE, pharmacien.

LE LÈVE-CADRE JEANRICHARD

Cher monsieur Bertrand,

Le lève-cadre dont vous avez donné la figure dans la livraison de juin est-il vraiment pratique ? J'en doute. Il me semble que si l'on ne saisit pas le cadre juste au milieu celui-ci doit basculer et il est impossible avec cet instrument de tenir un cadre horizontalement ou dans toute autre position que la verticale.

Le lève-cadre que feu notre collègue Jeanrichard, de Colombier, a fabriqué et que j'expose à Genève ⁽¹⁾ réunit réellement tous les avantages, et ceux qui s'en sont servis en sont très satisfaits. Moi, je l'emploie seulement dans notre pavillon, où je ne voudrais plus m'en passer, mais il y a des personnes, des dames par exemple, qui n'aiment pas toucher les cadres et qui trouveront cet outil très commode.



Un ressort tient les deux branches écartées jusqu'à ce que le cadre ait été saisi et maintenu par la pression de la main. Un petit crochet peut être engagé au besoin avec l'extrémité de l'index, pour maintenir les deux branches rapprochées si on le juge nécessaire.

Belmont, 9 juillet.

U. GUBLER.

MORT SURVENUE APRÈS UNE PIQÛRE D'ABEILLE

On lisait, il y a quelques jours, dans les journaux de notre pays la triste nouvelle suivante:

Mardi dernier, vers les 2 heures de l'après-midi, M. L. de Kalbermatten, de Sion, se promenait dans le verger qui entoure la maison où il était en villégiature à Reckingen, près Conches, quand il se sentit piqué à la tempe par une abeille. Il perdit connaissance quelques instants après et fut aussitôt transporté par ses gens dans la maison. Le Dr Mingis, de Munster, im-

(1) Section de la Côte-Neuchâteloise. — Réd.

médiatement appelé, ne put que constater l'état comateux sans trouver aucun symptôme d'empoisonnement. On télégraphia aussitôt au Dr Sierro, de Sion, qui arriva dans la journée de mercredi et conclut à une inflammation des méninges et à une paralysie des organes respiratoires.

Dès l'abord il fut évident pour les médecins que l'état du malade était désespéré. Jeudi à 7 h. du soir, M. de Kalbermatten expirait sans avoir repris connaissance.

Comme il n'est pas admis qu'une simple piqure d'abeille puisse entraîner la mort si le sujet est dans un état de santé normal, nous avons été aux renseignements et avons appris que M. de K. souffrait depuis plusieurs années d'une maladie de cœur pour laquelle il avait consulté, entre autres, le curé Kneipp. Il possédait des abeilles, mais depuis qu'il avait subi un évanouissement prolongé à la suite d'une piqure il les redoutait beaucoup.

Ce triste accident s'est produit dans des conditions exactement semblables à celles de trois autres cas dont nous avons donné les détails dans la *Revue* ⁽¹⁾. Il est attribuable à un vice de conformation du cœur et il est à remarquer que la victime reçoit généralement un premier avertissement qui ne suffit pas, malheureusement, pour lui permettre d'échapper au danger.

M. Louis de Kalbermatten était l'un des représentants du Valais au Conseil des Etats et député de Conches au Grand Conseil. Il laisse d'unanimes regrets. C'était un homme de talent, aux convictions fermes, au caractère aimable et qui jouissait de l'estime générale. Il a rendu et pouvait rendre encore de nombreux services à son canton et à la patrie suisse.

HIVERNAGE DANS UNE RUCHE SANS PLATEAU

Au Directeur de la *Revue*.

Je continue à être très satisfait d'avoir connu votre *Conduite* et votre *Revue*. J'y trouve l'utile et l'agréable.

Dans le pays que j'habite, il y a environ 200 ruches. Tout le monde est d'accord pour dire que le pays ne vaut rien pour les abeilles. Quand j'ai acheté les miennes, je n'y connaissais absolument rien et je les ai prises avec l'intention de leur donner ce qui leur manquerait, comme on ferait à des pigeons qui sortent. Je me suis adressé de confiance à M. Bellot, qui m'a servi consciencieusement.

Jusqu'au moment où j'ai trouvé votre *Conduite* j'étais de l'avis de mes voisins, mais maintenant je trouve au contraire que j'habite un pays exceptionnellement mellifère. Ce qui prouve que c'est une bonne méthode qu'il faut, car je n'avais pas manqué de me bourrer de livres de toutes sortes.

Quoique n'ayant que quatre ruches Dadant, j'ai tout l'outillage néces-

⁽¹⁾ M. Fiacre, à la Sarte-Huy, Belgique (*R.* 1893, p. 64) ; M. Moser, à Bienne (*R.* 1895, p. 49) ; M. Giraud, à Roanne (*R.* 1895, p. 177).

saire. Je ne néglige rien et préfère la qualité à la quantité. Et puis mes occupations ne me permettent pas d'accorder beaucoup de temps à l'apiculture. Je me suis assigné ce nombre que je ne dépasse pas. Les essaims ne m'encombrent jamais.

Cette année, j'ai déjà deux hausses pleines par ruche et j'espère pour la première fois arriver à 100 kil. avec une seule colonie.

Les trois premières années je n'ai pas eu de miel à retirer, je me contentais d'en donner, mais par exemple des piqûres à revendre, je ne désenflais pas.

A la fin de la saison on m'a donné un essaim de force moyenne, mais assez bien pourvu de provisions. Comme j'y tenais peu, j'ai placé la ruche sans fond sur un tréteau élevé de 30 cm. du sol. Il a passé tout l'hiver comme cela et m'a fort surpris de le trouver en très bon état à la fin mars ; c'est même une bonne colonie maintenant.

Veuillez, etc.

Fontenay-sous-Bois, 19 juin.

A. NAUD.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Voici la réponse qui a été faite à la requête adressée par le président de la Société au Gouvernement fédéral relativement à la distillation des hydromels (voir le compte-rendu de l'assemblée du 15 mai) :

Berne, le 24 juin 1896.

Monsieur le président,

Après avoir soumis avec recommandation au Département fédéral des Finances la requête que vous nous présentez par votre lettre du 5 courant au sujet de l'application des dispositions concernant le monopole des alcools à l'eau-de-vie de miel, nous avons l'honneur de vous informer que le dit Département ne peut faire droit à la dite requête.

L'arrêté du Conseil fédéral du 20 novembre 1894 fixant les limites du monopole (Rec. off., nouv. série, XIV, 478) mentionne dans son Art. 1^{er} les fruits, matières, etc., dont les produits distillés ne sont pas soumis au monopole. Le miel ne figurant pas dans l'énumération, et étant au contraire indiqué à l'Art. 2 parmi les matières soumises au monopole, le Département ne peut de lui-même placer les produits distillés de cette marchandise sous le bénéfice des dispositions dont il s'agit. Il y a d'ailleurs divers motifs qui parlent en faveur du statu quo.

1^o Il ne serait pas possible, au point de vue pratique, d'appliquer un traitement différent au miel étranger et au miel du pays.

2^o En autorisant la libre distillation du miel naturel, on ouvrirait également la porte à la distillation du « miel » fabriqué.

3^o Il serait difficile de placer plus longtemps sous le régime du monopole d'autres matières, comme la mélasse, si le miel en était exclu.

4^o Enfin, la fixation d'un droit de monopole de 40 cent. par litre d'eau-de-vie de miel à 50^o, ne peut compromettre sérieusement la distillation du miel.

En vous donnant connaissance de ce qui précède, nous vous présentons, Monsieur le président, l'assurance de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'Agriculture :

DEUCHER.

Résultat des pesées de nos ruches d'observation en juin 1896

STATIONS	Système de ruche	Force de la colonie	Augmentat. nette en grammes	Diminution en gramme	Journée la plus forte en grammes	
Bramois..... Valais	Dadant	moyenne faib.	25.600	—	3.600	7 juin ¹
Chamoson.... »	»	moyenne	17.300	—	2.500	1, 13 »
Econe..... »	Rausis	bonne	20.500	—	2.700	19 »
Uvrier..... »	Dadant	moyenne	29.500	—	2.600	7 »
Bulle..... Fribourg	»	»	2.200	—	900	19 »
La Sonnaz . »	Dadant	»	2.300	—	1.500	13 »
La Plaine.... Genève	Layens	bonne	20.700	—	6.300	2 »
Arnex..... Vaud	Dadant	»	25.100	—	5.800	7 »
Bournens..... »	»	»	32.000	—	7.100	13 »
Bressonnaz.... »	»	forte	24.500	—	5.300	14 »
Carrouge..... »	»	bonne	15.600	—	4.000	19 »
Juriens..... »	»	moyenne	34.500	—	6.000	19 »
Orbe..... »	»	bonne	17.400	—	5.300	7 »
Pomy..... »	Layens	moyenne faib.	18.450	—	3.800	7, 13 »
St-Prex..... »	Dadant	affaiblie	4.600 ²	—	2.100	1, 2 »
Cormoret Jura-Bernois	»	moyenne	18.900	—	4.450	28 »
Tavannes »	»	»	15.650	—	3.200	28 »
Belmont .. Neuchâtel	»	moyenne faib.	22.500	—	2.700	22 »
Bôle..... »	»	bonne moyen.	33.500	—	4.000	24 »
Coffrane... »	»	moyenne	20.300	—	6.000	19 »
Côteaux fées »	Dadant-Blatt	bonne	14.400	—	2.400	29 »
Couvet.... »	Dadant	moyenne	15.900	—	2.500	23, 24 »
Ponts..... »	Dadant-Blatt	faible	—	3.550	—	—
St-Aubin .. »	»	moyenne	7.050	—	1.300	7 »

Ce mois a été humide et froid ; il est tombé plus que le double de l'eau de pluie d'une année moyenne ; avec cela un vent frais, désagréable a empêché le nectar de se former d'une manière normale. De partout la plainte : « l'esparcette, cette plante mellifère par excellence fleurit admirablement, mais donne très peu de miel. » Nos abeilles ont dû visiter simultanément toutes les espèces de fleurs pour obtenir quelque peu de provisions. Les nouvelles qui nous arrivent des différentes stations sur le résultat de cette campagne sont mauvaises ; cependant la seconde récolte paraît vouloir nous

(1) Le 20 un essaim de 2 kilos.

(2) Ruche tournée au sud ; vers le nord 9700 gr. ; vers l'est 14 kilos ; vers l'ouest 18,800 gr. d'augmentation nette.

donner une petite compensation. Le maximum d'une journée, 7,100 grammes, a été obtenu par la station de Bournens.

Le miel de cette année, pour les raisons indiquées, est de couleur plus ou moins foncée, mais il a très bon goût.

Belmont, le 20 juillet 1896.

Ulr. GUBLER.

QUESTIONS ET RÉPONSES

P. L., à P. — Est-il préférable de placer les cadres perpendiculairement à la paroi d'entrée ou parallèlement? Je possède une dizaine d'ouvrages d'apiculture, il y a contradiction entre eux à ce sujet. Nos ruches étant placées dans des ruchers couverts et toutes munies d'un châssis vitré derrière nous sont plus commodes et tiennent moins de place, mais cela n'est rien, nous les placerions autrement s'il y a avantage sérieux. C'est d'après le peu de rendement que nous obtenons que je me permets de vous demander votre idée là-dessus.

Réponse. — Dans nos ruchers, toutes les ruches sont à bâtisses froides, c'est-à-dire que les cadres y sont placés perpendiculairement à la paroi d'entrée (ruches Dadant, Dadant-Blatt, Layens). Nous considérons que les ruches sont mieux aérées ainsi, que les abeilles s'y groupent mieux pour l'hiver et s'y trouvent mieux à la portée de leurs provisions. Mais beaucoup d'apiculteurs ne sont pas de notre avis et n'attachent pas d'importance à la position donnée aux rayons. En fait, dans beaucoup de pays il y a autant de ruches à bâtisses chaudes qu'à bâtisses froides. En Allemagne et en Italie, ce sont les premières qui sont le plus employées parce que les abeilles sont généralement dans des pavillons. En Angleterre, où la ruche américaine est presque exclusivement employée, beaucoup d'apiculteurs ont adopté les bâtisses chaudes.

Puisque vos ruches sont en pavillon, il est en effet plus commode d'y avoir les rayons perpendiculaires à l'entrée et ce n'est pas la peine de les changer. Nous ne croyons pas que cette disposition ait une influence sur la récolte. Il faut seulement veiller à l'automne à ce que les deux rayons les plus rapprochés de l'entrée contiennent du miel.

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

Ch. Dadant, Hamilton (Illinois), 7 juin. — Nous avons, cette année, des temps extraordinaires. Mars et avril ont été aussi chauds et secs que juin et juillet. La végétation est tellement avancée que les tilleuls sont en pleine fleur, tandis qu'ils ne fleurissent jamais avant juillet. Les abeilles travaillent bien, et nous espérons avoir une bonne année.

A. Warnéry, St-Prex (Vaud), 14 juillet. — La récolte de miel, commencée hier, est déplorable; cependant, en prenant en moyenne deux rayons dans le corps de ruche, j'arriverai peut-être à 500 kilos sur 60 ruches; sur 400 sections placées, je n'en aurai pas 40 de bonnes.

L. Matter-Perrin, Payerne (Vaud), 14 juillet. — On se plaint généralement de la mauvaise récolte. Quant à moi, je suis assez content, j'ai une moyenne, des magnifiques rayons de hausse entièrement operculés. Nous n'avons pas donné un gramme de nourriture ce printemps; les populations, très fortes en automne, ont hiverné avec tous les cadres, la ruche pleine ayant beaucoup de vivres. Pour empêcher l'essaimage, on a placé les hausses très tôt au printemps, et on a réussi.

S. Thibaut, Montigny-le-Tilleul, 17 juillet. — L'année sera médiocre ici, sauf dans les régions à sainfoin, où l'on pourra prélever une moyenne de 20 kilos par ruche. Le mois de mai a été mauvais, vent du nord tout le temps; juin a été sec et juillet également, de sorte que les plantes ont séché en fleurissant. Les apiculteurs qui auront un peu plus que les provisions, dans les localités où il n'y a que du coucou, devront s'estimer heureux. Le tilleul a fleuri par la sécheresse et les abeilles n'ont guère pu en profiter.